



**DIRECTIVES SUR LES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES ET  
LES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES EN LIAISON  
AVEC L'ARTICLE 5 ET L'ANNEXE C DE LA CONVENTION DE  
STOCKHOLM SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS**

**GENEVE, SUISSE, DECEMBRE 2006**

## TABLE DES MATIERES

### SECTION I : INTRODUCTION

<b>I. A</b>	OBJECTIF
<b>I. B</b>	STRUCTURE DU DOCUMENT ET UTILISATION DES DIRECTIVES ET CONSEILS
<b>I. C</b>	PRODUITS CHIMIQUES INSCRITS A L'ANNEXE C : DEFINITIONS, RISQUES, TOXICITE
<b>I. D</b>	ARTICLE 5 ET L'ANNEXE C DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM
<b>I. E</b>	LIEN AVEC LA CONVENTION DE BALE
<b>I. F</b>	LIEN AVEC D'AUTRES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

### SECTION II : CONSIDERATIONS D'ALTERNATIVES DANS L'APPLICATION DES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES

<b>II. A</b>	CONSIDERATION D'ALTERNATIVES DANS LA CONVENTION DE STOCKHOLM
<b>II. B</b>	LA CONVENTION DE STOCKHOLM ET LES SOURCES NOUVELLES :
<b>II. C</b>	UNE APPROCHE A LA CONSIDERATION D'ALTERNATIVES
<b>II. D</b>	AUTRES CONSIDERATIONS DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM

### SECTION III : MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES ET MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES : DIRECTIVES, PRINCIPES ET CONSIDERATIONS CROISEES

<b>III.A</b>	DIRECTIVES
<b>III.B</b>	PRINCIPES ET APPROCHES GENERAUX
<b>III.C</b>	CONSIDERATIONS CROISEES : (i) PRODUITS CHIMIQUES DE L'ANNEXE C : MECANISMES DE FORMATION (ii) CONSIDERATIONS SUR LA GESTION DES DECHETS (iii) EFFETS BENEFIQUES ADDITIONNELS DES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES POUR LES PRODUITS CHIMIQUES INSCRITS A L'ANNEXE C (iv) GESTION DES GAZ DE PROCEDE ET D'AUTRES RESIDUS (v) FORMATION DES DECIDEURS ET DU PERSONNEL TECHNIQUE (vi) MESURES, SUIVI ET PRESENTATIONS DES RAPPORTS

### SECTION IV : COMPILATION DES RESUMES DES CATEGORIES DES SOURCES INCLUSES DANS LES SECTIONS V ET VI

	RESUMES DE LA SECTION SECTION V : CATEGORIES DE SOURCES INCLUSES DANS LA PARTIE II DE L'ANNEXE C RESUMES DE LA SECTION SECTION VI : CATEGORIES DE SOURCES INCLUSES DANS LA PARTIE III DE L'ANNEXE C
--	--

### SECTION V : DIRECTIVES/CONSEILS PAR CATEGORIE DE SOURCES : CATEGORIES DES SOURCES DANS LA PARTIE II DE L'ANNEXE C

<b>V.A</b>	LES INCINERATEURS DE DECHETS  (I) DECHETS SOLIDES MUNICIPAUX, DECHETS DANGEREUX ET DE BOUES D'EPURATION  (II) DECHET MEDICAUX
<b>V.B</b>	LE BRULAGE DE DECHETS DANGEREUX DANS LES FOURS A CIMENT
<b>V.C</b>	LA PRODUCTION DE PATE A PAPIER UTILISANT LE CHLORE ELEMENTAIRE, OU DES SUBSTANCES CHIMIQUES GENERANT DU CHLORE ELEMENTAIRE
<b>V.D</b>	LES PROCEDES THERMIQUES DANS L'INDUSTRIE METALLURGIQUE  (I) PRODUCTION DU CUIVRE SECONDAIRE  (II) USINES DE FRITTAGE DANS L'INDUSTRIE DU FER ET DE L'ACIER  (III) PRODUCTION D'ALUMINIUM SECONDAIRE  (IV) PRODUCTION DU ZINC SECONDAIRE
<b>SECTION VI : DIRECTIVES/CONSEILS PAR CATEGORIE DES SOURCES : CATEGORIES DES SOURCES DANS LA PARTIE III DE L'ANNEXE C</b>	
<b>VI.A</b>	LA COMBUSTION A CIEL OUVERT DE DECHETS, Y COMPRIS DANS LES DECHARGES
<b>VI.B</b>	LES PROCEDES THERMIQUES DANS L'INDUSTRIE METALLURGIQUE AUTRES QUE CEUX MENTIONNES DANS L'ANNEXE C PARTIE II  (I) PRODUCTION DU PLOMB SECONDAIRE  (II) PRODUCTION D'ALUMINIUM PRIMAIRE  (III) PRODUCTION DE MAGNESIUM  (IV) PRODUCTION D'ACIER SECONDAIRE  (V) PREMIERE FUSION DES METAUX DE BASE
<b>VI.C</b>	LES SOURCES DE COMBUSTION RESIDENTIELLES
<b>VI.D</b>	LA COMBUSTION DE COMBUSTIBLES FOSSILES DANS DES CHAUDIERES DE CENTRALES ET LES CHAUDIERES INDUSTRIELLES
<b>VI.E</b>	LES INSTALLATIONS DE BRULAGE DE BOIS ET DE COMBUSTIBLES ISSUS DE LA BIOMASSE
<b>VI.F</b>	LES PROCEDES SPECIFIQUES DE PRODUCTION DE SUBSTANCES CHIMIQUES ENTRAINANT DES REJETS DE SUBSTANCES INSCRITES A L'ANNEXE C
<b>VI.G</b>	LES FOURS CREMATOIRES
<b>VI.H</b>	LES VEHICULES A MOTEUR, NOTAMMENT CEUX UTILISANT DE L'ESSENCE AU PLOMB
<b>VI.I</b>	LA DESTRUCTION DE CARCASSES D'ANIMAUX
<b>VI.J</b>	LA TEINTURE DE TEXTILES OU DU CUIR (AU CHLORANILE) ET LA FINITION (EXTRACTION ALCALINE)
<b>VI.K</b>	LES INSTALLATIONS DE BROYAGE DES EPAVES DE VEHICULES
<b>VI.L</b>	LE CHAUFFAGE LENT DE CABLES EN CUIVRE
<b>VI.M</b>	LES RAFFINERIES D'HUILES USEES

